

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

DELIBERATION N°2021.00282

**SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - SUBVENTION
A L'ASSOCIATION SUPERSTRAT « REGARDS ET MOUVEMENTS »**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 56

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juillet 2021

VIA DOTELEC - iXBus

02 042 24620770-20210708-02021002820

DATE D'ARCHIVAGE : 21 juillet 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. David FARA,
M. Denis LAURENT, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Nora BERROUKECHE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES - SUBVENTION A L'ASSOCIATION SUPERSTRAT « REGARDS ET MOUVEMENTS »

Dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle, 5 structures culturelles implantées sur le territoire de Saint-Etienne Métropole poursuivent leur travail de mutualisation de leurs moyens d'actions afin de favoriser la diffusion de projets artistiques d'envergure nationale sur le territoire. Il s'agit des structures suivantes : l'Association Superstrat « regards et Mouvements », le Centre culturel de La Ricamarie, le service Culturel de la ville de Saint-Genest-Lerpt, l'espace culturel la Buire de la Ville de L'Horme et l'espace culturel l'Echappée de Sorbiers.

En 2020, malgré la pandémie, ces structures ont pu accueillir un spectacle créé par le Théâtre de l'Unité « Macbeth en forêt » les 3 et 4 septembre, en plein air dans la forêt départementale du Chasseur à Saint-Genest-Lerpt. Les deux représentations de ce spectacle ont accueilli 428 spectateurs.

En 2021, ces mêmes structures, proposent un spectacle en plein air « Véro, 1^{ère} reine d'Angleterre » de la compagnie « les 26 000 couverts » les 4 et 5 septembre sur la commune de L'Horme.

La compagnie « les 26 000 couverts » propose des spectacles s'inscrivant dans les arts de la rue depuis plus de 20 ans au plus proche des publics. Leur dernière création « Véro, 1^{ère} reine d'Angleterre » (2018), mêle plusieurs univers : du forain au burlesque en passant par la poésie.

12 comédiens-musiciens seront présents pour le spectacle, ils représenteront une famille de forain nommés Stutman. L'espace scénique est une remorque-scène non mobile. Le public est accueilli dans une aire de jeu comprenant une scène, un bar, des caravanes-loges, deux camionnettes, un minibus et un ensemble d'assises solidarisées.

Le budget global pour deux représentations est de 24 805.26 €, l'Association Superstrat « regards et Mouvements », sollicite la Métropole à hauteur de 5 000 €.

Il est proposé de verser une subvention à cette association correspondant au montant sollicité.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention à hauteur de 5 000 €, à L'Association Superstrat « regards et Mouvements » ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention permettant le traitement satisfaisant de ce dossier ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget culture de l'exercice 2021.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU